



## REUNION ORDINAIRE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

*(Dakar, Sénégal, le 13 mars 2019)*

### LISTE DES DECISIONS

Le Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa 1<sup>ère</sup> réunion ordinaire de l'année, le 13 mars 2019, à Dakar, au Sénégal, au Siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

La rencontre, qui a enregistré la participation de onze (11) Banques Centrales membres du Bureau et de la Commission de l'Union Africaine (CUA) a été présidée par Monsieur Mr. Tarek Amer, Gouverneur de la Central Bank of Egypt (CBE), Président de l'ABCA.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de Prof. Victor Harison, Commissaire chargé des Affaires Economiques à la CUA et le discours d'ouverture du Président de l'ABCA.

La réunion du Bureau a examiné, entre autres, la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 41<sup>e</sup> réunion ordinaire, tenue le 9 août 2018, à Sharm El Sheikh, en Egypte. A cet égard, le Bureau a :

1. approuvé le rapport du Symposium de l'ABCA, tenu le 8 août 2018 à Sharm El Sheikh, en Egypte, et demandé que le rapport soit présenté pour adoption à la réunion du Conseil des Gouverneurs en août 2019 à Kigali, au Rwanda ;
2. approuvé le rapport de la 41<sup>e</sup> réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA, tenue le 9 août 2018 à Sharm El Sheikh, en Egypte, comme reflétant fidèlement les délibérations de la session et demandé que le rapport, accompagné de la liste des décisions de cette réunion ainsi que de la matrice indiquant l'état de la mise en œuvre des décisions, soient soumis à la réunion du Conseil des Gouverneurs en août 2019 à Kigali, au Rwanda, pour adoption ;
3. pris note des informations fournies par la CUA sur la mise en œuvre de la stratégie conjointe CUA-ABCA portant sur la création de la Banque Centrale Africaine (BCA). La CUA a informé le Bureau que l'ABCA a présenté les rapports du Groupe d'Experts de l'ABCA sur l'« Affinement des critères de convergence du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) » et sur « le Cadre de suivi et le mécanisme d'évaluation par les pairs pour la convergence macroéconomique ». A cet égard, les Ministres ont demandé à la CUA et à l'ABCA de travailler ensemble afin de réviser les délais de création de la Banque Centrale Africaine (BCA) en utilisant le rapport de l'ABCA sur l'affinement des critères de convergence du PCMA comme document de référence. Par ailleurs, le Commissaire aux affaires Economiques de la CUA conduira une délégation à la Central Bank of Nigeria en avril 2019 afin de discuter des questions liées la mise en place effective de l'Institut Monétaire Africain (IMA) ;

4. noté que la CUA transmettra à l'ABCA, à sa demande, l'avis du Conseiller juridique de l'UA sur le statut d'observateur à octroyer à la Banque de la République d'Haïti ;
5. pris note de la demande formulée par les Ministres à l'endroit de l'ABCA et de la CUA relatives à l'organisation de réunions consultatives avec les Communautés Economiques Régionales (CER) en vue de parvenir à un consensus sur les critères de convergence macro-économiques et proposer un calendrier de mise en œuvre. A cet égard, les Gouverneurs ont approuvé que le Secrétariat de l'ABCA, en collaboration avec la CUA, propose une démarche permettant de tenir les réunions consultatives avec les CER, qui sera soumise au Conseil des Gouverneurs pour adoption, lors de sa réunion prévue en août 2019 à Kigali, au Rwanda ;
6. pris note du rapport sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) en 2018 et des préoccupations soulevées par certains Présidents de Sous-régions relatives aux réponses des Banques Centrales membres aux demandes de données sur les critères de convergence. A cet égard, le Bureau a approuvé que le Secrétariat de l'ABCA, par l'intermédiaire des Présidents des sous-régions, envoie des rappels aux banques centrales qui n'ont pas communiqué leurs données à le faire. Le modèle du tableau comprenant les données collectées auprès des institutions financières internationales sera envoyé avec les rappels aux banques centrales concernées pour leur permettre de marquer leur accord sur les données ou d'envoyer leurs amendements.
7. pris note du rapport sur les expériences et les initiatives des Banques Centrales membres de l'ABCA en matière de développement des FinTech et de cyber sécurité, élaboré et présenté par le Comité Technique tel que demandé par le Conseil des Gouverneurs à sa réunion tenue en 2018 à Sharm El Sheikh en Egypte. Le Bureau a demandé que les activités relatives aux FinTech et à la cybersécurité soient intégrées aux activités des groupes de travail de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA). La version du rapport mise à jour, accompagnée de la proposition du Bureau, sera soumise au Conseil des Gouverneurs lors de sa réunion à Kigali, au Rwanda, en août 2019, pour examen.
8. retenu pour le Séminaire Continental de l'année 2019 sur le thème « *Tendances protectionnistes croissantes : quelques implications pour la politique macroéconomique en Afrique* », les sous-thèmes ci-après :
  - a) Atténuation de l'impact de la montée des tendances protectionnistes : rôle des banques centrales et de la Zone de Libre Echange Continentale (ZLEC) ;
  - b) Guerre commerciale et tendances protectionnistes : implications sur les performances du secteur extérieur en Afrique ;
  - c) Tendances protectionnistes dans le monde : perspectives pour l'intégration monétaire en Afrique.
9. retenu pour le Symposium de l'année 2019 sur le thème « *Augmentation de la dette souveraine africaine : implications pour la politique monétaire et la stabilité financière* », les sous-thèmes suivants :
  - a) Stratégies de gestion de la dette souveraine africaine : leçons tirées des expériences régionales et internationales ;
  - b) Endettement extérieur croissant : défis pour la soutenabilité de la dette et implication pour la politique monétaire ;
  - c) Augmentation de la dette souveraine africaine : implication pour la croissance et la stabilité du système financier ;


10. pris note des activités de la Communauté des Superviseurs bancaires Africains (CSBA) et lui a demandé de poursuivre les réflexions sur la question du de-risking. En outre, le Bureau a approuvé l'inclusion d'un point sur le de-risking dans l'ordre du jour de la prochaine réunion de la CSBA qui se tiendra les 10 et 11 juin 2019 au Caire, en Egypte, comme demandé par la South African Reserve Bank (SARB), qui préside le Groupe de Travail sur la supervision bancaire transfrontalière. Par ailleurs, le Bureau a remercié le Partenariat pour la Finance au Service de l'Afrique (MFW4A), la Macroeconomic and Financial Management Institute for Eastern and Southern Africa (MEFMI) et le Financial Sector Reform and Strengthening Initiative (FIRST) pour l'assistance fournie à la CSBA;
11. examiné l'initiative proposée par la Central Bank of Egypt (CBE) visant à éliminer l'empreinte carbone lors des réunions de l'ABCA et de tirer partie des avantages de réunions sans papier. A cet effet, le Bureau a instruit l'ABCA de mettre à jour régulièrement les données et documents des différentes réunions qui devront être placées à temps sur son site web. En outre, le Bureau a approuvé l'organisation de réunions sans papier, à compter des prochaines réunions annuelles à Kigali, au Rwanda, pour tirer partie des avantages qui y sont liés ;
12. demandé au Secrétariat de l'ABCA de soumettre aux banques centrales membres, pour observations, « Les lignes directrices pour le calcul des critères de convergence ». Les observations, le cas échéant, seront incorporées dans la version finale des lignes directrices qui seront présentées pour examen au Conseil des Gouverneurs à Kigali, au Rwanda, en août 2019 ;
13. pris note de l'état des contributions au budget de l'ABCA pour l'exercice 2019 et demandé que le Secrétariat de l'ABCA envoie des relances aux banques centrales n'ayant pas encore payé leur contributions à le faire, dans les meilleurs délais, en copiant les Présidents des sous-régions ;
14. pris note de la demande d'adhésion de la Bank of South Sudan à l'ABCA et de l'instrument d'acceptation des Statuts signé, et félicité la Bank of South Sudan pour son adhésion à l'Association, conformément à l'Article 4, Paragraphe 1 des Statuts de l'ABCA ;
15. noté les préparations en cours par l'ABCA et la Central Bank of Egypt pour abriter les deux ateliers sur l'élaboration d'un cadre d'intégration inter-régionale des systèmes de paiement et d'une stratégie inter-régionale d'intégration des paiements par téléphonie mobile, prévus du 18 au 20 avril 2019 ainsi que le projet de programme des ateliers ;
16. pris note de la demande de Bank Al-Maghrib d'impliquer systématiquement l'ABCA dans les futures éditions du Symposium portant sur la stabilité financière, ainsi que de l'accord donné par le Président à cette demande ;
17. pris note de la présentation faite par la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) et l'a invitée à présenter la feuille de route mise à jour visant le renforcement des relations entre la FRBNY et l'ABCA, en y incluant la question des flux financiers illicites, lors de la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs en août 2019, à Kigali, au Rwanda ;
18. examiné les activités prévues dans le cadre de la collaboration entre l'ABCA et la Banque Centrale Européenne (BCE) et a approuvé que la BCE présente ces activités au Conseil des Gouverneurs de l'année 2019, à Kigali, au Rwanda ;

19. noté que le Séminaire Continental sera abrité par la Bank of Mauritius du 6 au 8 mai 2019, à Maurice ;

20. noté que les Réunions Annuelles de l'ABCA seront abritées par la National Bank of Rwanda du 28 juillet au 1<sup>er</sup> août 2019 à Kigali, au Rwanda.

A l'issue de la réunion, les Gouverneurs ont exprimé leur profonde gratitude au Chef de l'Etat et au Gouvernement de la République du Sénégal ainsi qu'au Gouverneur Tiemoko Meyliet KONE et au personnel de la BCEAO pour la chaleureuse hospitalité et les dispositions prises pour l'organisation de la rencontre.

Fait à Dakar, le 13 mars 2019



**Mr. Tarek Amer**

Président de l'Association des Banques Centrales Africaines, et  
Gouverneur de la Central Bank of Egypt